

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 3 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 13 juin 2012 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : DEVK1240834A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'égalité des territoires et du logement et la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 13 juin 2012 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la mission interministérielle d'inspection du logement social en date du 21 novembre 2012,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont supprimés de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social, à compter du 30 novembre 2012 :

- un emploi catégorie A et 25 points de nouvelle bonification indiciaire d'inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière, à Nantes ;
- deux emplois catégorie A et 25 points par emploi de nouvelle bonification indiciaire d'inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative, à Nancy.

Article 2

Sont ajoutés à la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social, à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- un emploi d'inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière à Lyon, en catégorie A et 25 points de nouvelle bonification indiciaire ;
- deux emplois catégorie A et 25 points par emploi de nouvelle bonification indiciaire d'inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière, à Nancy.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 3 décembre 2012.

Pour les ministres et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER